

expression//

Sébastien MIOSSEC
Maire

Après une pause dans la diffusion, compte tenu de la période électorale et du confinement, notre Lettre Infos revient. Au travers de celle-ci, vous découvrirez les nouvelles et nouveaux élu·es du Conseil municipal, et notamment les adjoint·es qui m'entourent. Soyez assurés que nous sommes pleinement mobilisés pour mener à bien les engagements pris pendant cette campagne électorale assez particulière, en veillant tout particulièrement à associer largement les Riécois·es.

Cette lettre est également l'occasion pour moi de revenir sur les mois passés. La crise sanitaire, dont il semble que l'on sorte, a été éprouvante pour beaucoup d'entre nous. Chacun, et particulièrement celles et ceux touchés par la maladie, a pu être inquiet par une telle situation sanitaire jamais rencontrée jusqu'à présent. Je remercie donc vivement toutes celles et ceux qui ont assuré la continuité des services. Je pense aux soignants et tous les personnels médico-sociaux.



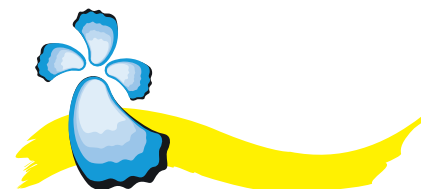
Je pense aussi aux agents publics, notamment ceux de notre commune ou de Quimperlé Communauté, qui sont restés en activité pour assurer le service public, en contact direct ou en télétravail. Je pense enfin à tous les salariés des entreprises qui ont continué à travailler durant le confinement.

L'heure est désormais à la reprise, progressivement depuis mi-mai. C'est parfois compliqué, notamment pour certaines entreprises et commerces. La commune essaie d'ailleurs d'accompagner les plus en difficultés, que ce soit sous l'angle économique ou auprès des familles en précarité. N'hésitez d'ailleurs pas à vous tourner vers nous pour que l'on puisse rechercher des solutions en cas de difficulté particulière.

Je termine par quelques mots sur l'été qui débute. Il sera malheureusement moins festif que d'habitude mais cela ne doit pas nous détourner d'un état d'esprit positif : nos commerces sont ouverts, des événements auront tout de même lieu et notre commune (comme toute la Bretagne) regorge de lieux de balade qui pourront être (re)découverts à l'occasion de cet été si singulier. Bel été à toutes et tous !



Monsieur Le Maire, les adjoints et les conseillers délégués
(Informations complètes sur les élus et les commissions sur le site internet)



RIEC-SUR-BÉLON

[au sommaire]

- info municipale • p2
- zoom : Banque alimentaire • p3
- Brèves • p3
- agenda & état civil • p4

[votre mairie]

4, rue François Cadoret
29340 Riec-sur-Bélon
tél. 02 98 06 91 04
fax 02 98 06 50 40
accueil@riecsurbelon.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
8h30 - 12h et 14h - 17h
sauf le jeudi 8h30 - 12h et 15h30 - 17h
et le samedi 10h - 11h30

Permanences des élus

- Sébastien Miossec, Maire, mercredi, 14-17h, sur rendez-vous
- Josick TALGORN, urbanisme et travaux le vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.
- Catherine HUS, cohésion sociale sur rendez-vous.
- Vincent PRUVOST, environnement et mobilités sur rendez-vous.
- Florence PENCHE, citoyenneté et communication sur rendez-vous.
- Didier CADO, vie associative sur rendez-vous.
- Aude MARSILLE, culture, commerce, tourisme et animation sur rendez-vous.
- Vincent PENNOBER, voirie municipale sur rendez-vous.
- Cécile HENNÉ, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et petite enfance sur rendez-vous.

Riec infos :

Directeur de publication :
Sébastien Miossec
Comité de rédaction : Florence PENCHE,
Lionel BOURGEOIS
Réalisation/mise en page : Service
communication
Crédits photo : Mairie Impression :
Impression : Imprim'Graphik
Tirage : 1200 exemplaires



actualité, événements,
toute l'info sur www.riecsurbelon.fr



RIEC-SUR-BÉLON

Les équipements communaux

D'ici fin de cette année 2020, plusieurs projets de bâtiments communaux vont pouvoir démarrer et d'autres enfin livrés aux Riécois et Riécoises.

La salle N° 3

Les travaux intérieurs sont en phase de finition (gradins télescopiques posés, peintures en finition, etc.), et les extérieurs seront bientôt aménagés. Une commission de sécurité avec les services d'incendie et de secours, obligatoire avant toute ouverture d'un bâtiment recevant du public est programmée le 10 juillet 2020.

La réception définitive des travaux devrait intervenir le 20 juillet 2020 (les opérations préalables à la réception, ou OPR ont eu lieu le 15 juin). Enfin, la livraison du mobilier se fera les 09 et 22 juillet 2020, l'utilisation de la salle pourra alors être effective en septembre.

Espace KERMORVAN

Ce bâtiment offrira de nouveaux espaces à nos associations, essentiellement sportives (boulistes, pongistes



et les archers) mais également à un atelier de menuiserie associatif. La livraison interviendra fin 2020 - début 2021.

Extension d'un bâtiment municipal par les services de l'ADMR

Pour engager les entreprises qui réaliseront les travaux, un appel d'offres sera lancé fin juillet pour une réponse



prévue en septembre 2020.

Après une phase de préparation de chantier, les travaux démarreront en décembre pour une durée de chantier de 3 mois. Livraison de l'équipement en mars 2021.

Lotissement communal de Coat Pin :

Les travaux débuteront en septembre 2020 pour une durée de travaux de la première phase de 3 mois. Les constructions des habitations pourront alors commencer ensuite.

Cette première phase comprend les terrassements de voiries, les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité... Les conditions de vente des lots seront définies au mois de septembre par le Conseil municipal.

Vacances d'été 2020, des animations "hors-murs" :

A la suite d'une fin d'année scolaire un peu particulière, dictée par le confinement et la distanciation sociale, le service Animation de la commune s'organise pour proposer, tout au long de cet été, des activités aux jeunes Riécois.



L'idée ? S'aérer, se retrouver et surtout s'amuser !

Du 15 juillet au 21 août, des animations sportives, créatives, culturelles et d'autres surprises encore seront programmées les mercredis et vendredis, de 10h à 17h (les horaires seront susceptibles d'être modifiées selon les activités).

Tout sera mis en œuvre pour accueillir les jeunes âgés de 11 à 14 ans, dans les meilleures conditions possibles tout en garantissant une ambiance conviviale. Vous souhaitant un bel été !

Infos pratiques :

Tarifs : variable selon l'activité (de 0 à 8 euros la journée) (Aide par la commune sur demande)

Prévoir une tenue adaptée, protection solaire, bouteille d'eau et casquette

Le repas sera fourni par les familles

Inscription par mail ou téléphone : animationjeunesse@riecondsurvelon.fr ou 02.98.06.90.84

Vincent PENNOBER en charge des questions de voirie

J'ai accepté de prendre la fonction d'adjoint à la voirie car c'est un travail d'élite de proximité. Je suis d'ailleurs disponible le lundi pour vous recevoir en Mairie (10h-12h de préférence sur rendez-vous).

Un des sujets qui revient souvent est la vitesse (voitures, engins agricoles, camions...). L'année passée, la commune s'est dotée d'un radar pédagogique, radar automatique qui affiche la vitesse des automobilistes passant dans une zone précise. Ce dispositif a deux objectifs, celui, préventif, de signifier aux automobilistes leurs vitesses et ainsi les sensibiliser au respect de la limitation notamment dans les zones urbanisées ou dangereuses.

Il a également un intérêt pour les services municipaux lorsqu'il est souhaité de connaître la fréquentation d'une voie afin d'en comprendre l'usage avant de prévoir des travaux ou des aménagements pour la sécurité.

Pour une plus grande transparence, nous allons vous communiquer les résultats afin que tout le monde se rende compte de la réalité de la vitesse et du nombre de passage. Nous allons également continuer à investir pour améliorer les routes et les rendre plus sûres. Cela demande du temps mais c'est la volonté partagée par tout le conseil municipal.

La pédagogie d'un radar.



Régulièrement, ce radar pédagogique sera donc implanté dans une zone de la commune, parfois à la demande des riverains. Vous l'avez donc peut-être vu récemment rue de Pont Len (Kergonfort) en direction de Coat Pin :

21 600 passages de véhicules y ont été mesurés à la vitesse moyenne de 56 Km/h (pour une zone limitée à 50 km/h). 85 % des véhicules roule entre 0 et 65 Km/h avec une vitesse maximale de 100 Km/h. Il est donc constaté 77% d'excès de vitesse.

(Plus d'informations sur le site internet)

Qu'est que la Banque Alimentaire ?



Les Banques Alimentaires ont été fondées en 1984 sur des valeurs de partage, de don, de lutte contre le gaspillage des denrées ainsi que de bénévolat et de mécénat. Elles sont le premier 1er réseau d'aide alimentaire en France. Ce dernier est

constitué de 79 banques alimentaires départementales et 29 antennes regroupées au sein d'une fédération. Elle développe des partenariats avec des donateurs et des mécènes. En 2020, dans une société de plus en plus précarisée, ses combats sont toujours d'actualité. Ce sont 2 millions de personnes qu'elles aident aujourd'hui à travers la France.

À Riec-sur-Bélon...

La Banque Alimentaire vient en aide aux plus démunis de notre commune. 33 personnes sont bénéficiaires sur la commune. Elle permet de leur apporter un panier de denrées deux fois par mois. Elle fonctionne grâce au CCAS et aux bénévoles, au nombre de sept actuellement.

Une collecte est organisée chaque dernier week-end du mois de novembre, afin de constituer un stock de denrées non périssables, qui seront utilisées en complément des livraisons. Et, tous les quinze jours, le mercredi matin, le siège de la Banque Alimentaire de Quimper livre des denrées (fraîches, surgelées et sèches) à destination des communes de Quimperlé Communauté (Le CCAS s'acquitte pour cela de 27 € par bénéficiaire et par an).

Le lendemain, les bénévoles répartissent et distribuent les denrées.

Comment en bénéficier ?

La Banque Alimentaire peut aider tout un chacun à traverser une période difficile car personne n'est à l'abri d'un aléa de la vie ou de difficultés financières passagères. Pour en bénéficier, il faut être domicilié dans la commune et se présenter en mairie muni de quelques pièces justifiant de la précarité de sa situation.

Les personnes réfugiées, faisant l'objet d'autres formes d'aide, ne sont pas concernées par la Banque Alimentaire.

Aude MARSILLE précise ses fonctions et dévoile quelques animations de l'été.

Tout juste élue avant le confinement, la nouvelle équipe municipale a seulement été installée dans ses fonctions le 25 mai 2020. Cela a rendu cette période vraiment unique et insolite, demandant réactivité et de nombreux ajustements au fil des annonces gouvernementales.



Ce temps a surtout été une entrée dans la vie municipale accompagnée par mes mes prédécesseurs mais encore élus au commerce (Claude JAFFRÉ) et à la culture (Édith JEAN) que je remercie chaleureusement de toutes leurs attentions et de leur bienveillance. Mes nouvelles fonctions et missions sont plurielles et inscrites dans la réalité de la vie des riécois puisque reliées à la vie culturelle, l'animation, les commerces et le tourisme. Elles sont également synonymes de transversalité avec les autres missions des adjoints pour une co-réflexion et les services de la mairie pour aider à leurs mises en œuvre. La feuille de route est donc donnée dans ses grandes lignes, elle reste à construire également.

Les dossiers en cours d'élaboration sont nombreux : préparation des animations estivales pour les riécois mais aussi particulièrement pour le jeune public des 10-14 ans, être aux côtés des artisans et commerçants sédentaires et non sédentaires de la commune pour accompagner ce secteur fragilisé

par le confinement, préparation de l'inauguration de la future salle des fêtes numéro 3. La rentrée se profile et promet d'être inhabituelle dans sa conception, tout comme la période que nous traversons tous. Nous nous attacherons à l'envisager au mieux pour et avec vous.

L'activité des services municipaux pendant le confinement.

Comme pour l'ensemble des Français, les agents municipaux ont été amenés à se confiner le 17 mars et à limiter leurs déplacements au strict nécessaire afin de limiter la propagation du Coronavirus.

A cette date, et avec la connaissance que nous avions du virus, seuls 3 agents sont restés en poste pour répondre aux nombreuses interrogations des Riécois.e.s qui nous ont sollicités par mail ou par téléphone.

Très rapidement ensuite, les services se sont organisés pour un bon fonctionnement en mixant des temps de télétravail et de présentiel dans les différents sites, notamment pour assurer nos missions essentielles et ininterrompues d'État Civil, de service funéraire, d'urbanisme et de comptabilité pour le paiement des entreprises qui ont continué à nous fournir leurs prestations pendant cette période.

L'agent du CCAS était également régulièrement présent pour accompagner ceux qui le nécessitaient le plus et permettre aux élus de poursuivre la distribution de l'aide alimentaire, plus précieuse encore pendant

cette période.

Malgré l'obligation de confinement et parce que la commune a élaboré un Plan de Continuité des Activités afin de déterminer quels agents devaient intervenir régulièrement ou ponctuellement, les agents des services techniques sont, par exemple, intervenus sur la voirie pour réparer de la signalisation, mais également pour faucher des parties enherbées qui étaient devenues dangereuses (problème de visibilité) pour la circulation automobile. Un agent des services techniques a également accompagné les déballeurs du marché riécois chaque mercredi et samedi.

Dès le début de cette période, les agents du service Animation ont accueillis, le matin et le soir, en garderie périscolaire les enfants des parents « prioritaires » (personnels soignants, service de secours et de protection de la population, etc...)

En mai, l'ensemble des services a repris progressivement une activité normale en organisant, dans le cadre des instructions nationales, pour les agents et les publics accueillis, les bonnes conditions sanitaires. Par exemple, la MEM a d'abord organisé son service sous forme de Drive pour rapidement rouvrir ses portes normalement à l'exception des espaces multimédia.

Du 12 juin au 29 août

Horaires d'ouverture

Mardi : 15h00 - 19h00
Mercredi : 10h00 - 12h30
14h00 - 18h00
Vendredi : 10h00 - 12h30
15h00 - 19h00
Samedi : 10h00 - 12h30

Vie associative

14 juillet 2020

Pique Nique Républicain

Organisé au bois de Pins par
l'Amicale Laïque
12h30 - 19h00
Accès libre

Estivales 2020

23 juillet : Duo Hekster-Tessier

30 juillet : Les archers du Ctrime! -
Ensemble Man Non Troppo

6 août : Mélodies - Philippe Cantor
& Sophie Rives

13 août : Ombres Et Lumières - Duo
Constance Mars & Arnaud Tessier

[numéros utiles]

Urgences :

Samu - 15

Police secours - 17

Pompiers - 18

Allo enfance maltraitée - 119

Secours aux sans abris - 115

Violence conjugale - 3919

Centre anti-poison - 02 99 59 22 22

Gendarmerie :

Pont-Aven / tél. 02 98 06 07 28

Moëlan/Mer / tél. 02 98 39 71 07

Centre hospitalier :

tél. 02 98 96 60 00

État Civil

Bienvenue à :

Février 2020

Thiago HERLÉDAN
7 Saint-Jean

Mars 2020

Noa SELLIN BOURHIS
8 Clos du Tadorne du Bélon
Lizaig ROYGNAN
Kersaux
Rose LEMOINE
3 Bis Rue de la Rose des Vents

Avril 2020

Alexandre SALLIER
3 Ter Lieu-Dit La Villeneuve

Mai 2020

Célia Cornou
19 Rue de la Garenne
Tino RIOUAL FLORI
Lieu-dit Saint-Jean
Gabin HILGER
3 Rue Mélanie Rouat
Victor COLLOBERT
4 Place de l'Église

Juin 2020

Thomas TOUPIN
14 Rue de Ty-Nez

Félicitations à :

Juin 2020

Vincent LATTUSI et Marion LE BAIL
10 Rue Kerbris Lanmeur

Message de sympathie aux familles de :

Février 2020

Anne BOURC'HIS, 87 ans
5 Rue de la Croix de Mission

Léa PORTAL, 86 ans
25 Penmor

Mars 2020

Marie JOUAN, 94 ans
Kertallic
Yvette COULIOU, 80 ans
5 Rue de la Rose des Vents
Lucienne HERMITTE, 77 ans
21 Rue de Pont Len
Monique DAGORNE, 90 ans
1 Rue de Kerjoa
Pascal ARNOLD dit CHAPUIS, 62 ans
Kergraic

Avril 2020

Patrick ORIOL, 72 ans
5 Allée des Bruyères
Bruno DANIELLOU, 61 ans
21 Rue de Feunteun Glaouden
Anne-Marie De SOLMINIHAC 98 ans
Port du Bélon
Marguerite POLUHALEC, 87 ans
19 Rue de la Vallée
Paul Capitaine, 92 ans
1 Rue Jacques Cartier
Marguerite SCAÉROU 78 ans
3 Rue du Rouz
Marcelle PESTEL, 89 ans
11 Rue d'Arvor
Gérard ROUAT, 78 ans
Kerbloc'h Vihan
Anne Costiou, 97 ans
9 Rue des Voiliers

Mai 2020

Louis DOUARD, 98 ans
26 Rue des Hortensias
Jean POLLINI, 77 ans
Route de Bannalec

Cette lettre d'information périodique vous apportera une lisibilité sur les évènements et activités de votre commune. Vous y retrouverez donc un concentré d'actualités.

Le site internet de la commune est en cours de refonte. D'ores et déjà vous pouvez y retrouver l'organigramme des services municipaux, la présentation de la nouvelle équipe municipale ainsi que la constitution des commissions du mandat 2020 - 2026.

Nous avons réactualisé la page Économie et Associatif. Je vous invite à nous signaler les erreurs ou les oublis afin d'améliorer la qualité de l'information.

Vos suggestions sont les bienvenues sur le site www.riecsurbelon.fr ou par courrier 4, rue François Cadoret - 29340 Riec sur Bélon.

Bonne lecture à tous

Prochaine édition de la lettre Infos le 10 septembre 2020.